



MOT DE LA DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION INTERNATIONALE

À la suite du terrible séisme qui a affligé Haïti, le 12 janvier dernier, je me suis rendue sur le terrain afin d'évaluer les besoins. L'Hôpital Cardinal Léger a été très affecté et n'était plus fonctionnel, sauf pour la clinique externe qui a été quelque peu épargnée. Nous avons embauché une experte en gestion de projets qui contribue à appuyer la reconstruction sur place, dans ce contexte de gestion de crise. Nous avons fait d'autres demandes de financement auprès de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de l'ambassade canadienne en Haïti et auprès de certaines organisations canadiennes : elles ont toutes répondu positivement.

Grâce à cette chaîne de solidarité humaine, la clinique externe de l'Hôpital Cardinal Léger, à Léogâne, a pu rouvrir ses portes à

la mi-avril. Un bloc opératoire a été mis en place. Un centre d'hébergement ambulatoire comprenant une cuisine d'accueil, de nouveau, des patients. On a entrepris la construction d'une petite résidence de huit chambres et d'une cuisine pour le personnel qui a le mandat de gérer l'hôpital, au nom de L'ŒUVRE LÉGER. Entre temps, le personnel dort sous la tente avec tout ce que cela représente de faire du camping prolongé dans les conditions climatiques tropicales. Cette unité de soins – un hôpital de campagne, en quelque sorte – fonctionne du mieux qu'elle peut dans des conditions très difficiles de gestion. Ce qui est encourageant, c'est que les gens s'organisent et mettent tous les efforts requis pour rebâtir, progressivement.

Comme toujours, les donateurs de L'ŒUVRE LÉGER ont été d'une générosité exemplaire. C'est plus de 400 000 \$ que vous nous avez confiés. Je tiens à vous en remercier très sincèrement tout en vous incitant à poursuivre vos efforts puisque le travail de reconstruction ne fait que débiter et que les besoins sont immenses. Au nom de toutes ces personnes qui comptent sur nous, je vous remercie de votre don.

Je vous prie de continuer à être généreux en partageant avec des gens courageux et remarquables.



Pierrette Levesque

Marie Denise Pelletier, porte-parole de L'ŒUVRE LÉGER dans le monde :

En mission d'observation en Bolivie, avec un gestionnaire de L'ŒUVRE LÉGER, j'ai vécu un moment exceptionnel qu'il me faut partager avec vous. Lors de notre visite chez INCAS, une organisation partenaire de L'ŒUVRE LÉGER, nous avons été reçus dans une grande salle où des dizaines de femmes nous attendaient. À un moment de l'activité, on m'a demandé si j'avais une question. J'ai dit : « Qu'est-ce que l'aide de L'ŒUVRE LÉGER change dans votre vie ? » Une dame très digne s'est levée et a répondu, des larmes dans les yeux : « Toute ma famille vivait chez mon beau-père. Lorsque mon mari est décédé, il m'a ordonné de quitter sa maison. Je me suis retrouvée à la rue avec mes quatre enfants... Ce fut très, très difficile. Heureusement, INCAS nous a accueillis, m'a donné une formation et m'a aidée à démarrer ma petite entreprise d'artisanat. Sans INCAS, je ne sais pas ce que nous serions devenus. » Encore aujourd'hui, le visage de cette femme courageuse est gravé dans ma mémoire. En donnant à L'ŒUVRE LÉGER, vous contribuez vraiment à rendre la dignité à des gens qui le méritent.





AMERIQUE LATINE

PÉROU : l'éducation pour tous

Sourires taquins, complices de jeux, rêves de princesse... ces deux Péruviennes partagent les joies de l'enfance. Mais peut-être partagent-elles aussi leurs peines. Sans les connaître, on se demande si elles ont déjà commencé à travailler, comme des milliers d'autres enfants le font au Pérou. Le problème? Les familles sont si pauvres que – dès le plus jeune âge – les enfants veulent aider leurs parents. Alors ils vont à l'école le matin, puis ils envahissent les rues l'après-midi. Après avoir vendu bonbons, crayons et autres babioles, ils rapportent fièrement leur recette à la maison. À sept ou huit ans, ils savent très bien compter, négocier et convaincre les acheteurs! Malheureusement, ces apprentissages ne leur offrent pas la sécurité, le réconfort et l'insouciance qui appartiennent à l'enfance. Pour cette raison, l'organisation CANAT œuvre en faveur des enfants travailleurs depuis déjà une dizaine d'années. Le projet s'adresse non seulement aux enfants et aux adolescents qui travaillent, mais il implique également les parents et les professeurs. Par cette approche peu courante, CANAT souhaite favoriser le développement des



jeunes en leur permettant d'augmenter leur rendement scolaire, d'améliorer leur alimentation et d'assurer leur protection. Le tout, sans oublier les sourires, les jeux et les rêves de l'enfance!

- 3 millions d'enfants travailleraient au Pérou.
- 250 millions d'enfants travaillent dans le monde.
- 80 % d'entre eux n'ont aucun congé, aucun temps libre pour s'amuser.



ASIE

CAMBODGE : en faveur d

Sourire radieux, joues de poupée et yeux rieurs, c'est le visage de la santé! Ça paraît simple, normal, quotidien. Mais ce n'est pas toujours évident, être en santé. Surtout quand on vit dans une zone rurale au Cambodge, où les familles composent 90 % des pauvres du pays. Des familles si pauvres que, pour survivre, les femmes se tournent souvent vers la prostitution. Alors elles quittent la campagne pour rejoindre les grandes villes, contribuant à l'accroissement de la migration urbaine et au développement de l'industrie du sexe. Plus que tout, elles mettent leur santé et celle des autres en danger, participant sans le savoir à la propagation du VIH/SIDA. Dans la province de Takeo, on a décidé de prendre les choses en main. Une organisation médicale nommée Rachana travaille pour l'amélioration de la santé des femmes et des enfants. En plus d'offrir des soins de santé primaire et des activités de prévention, Rachana met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie





AFRIQUE

le la santé

BURKINA FASO : cultiver son avenir

Dans cette région du Nahouri, au Burkina Faso, où la majeure partie des paysans vivent sous le seuil de la pauvreté, la lutte contre la sécheresse, c'est l'affaire de tous! Faire pousser un jardin au milieu de la brousse, voilà un réel tour de force. Les petits s'amuse à arroser les légumes pendant que les grands s'affairent au puits. Ce puits, un simple trou dans le sol, est un véritable trésor. Les paysans sont moins vulnérables aux périodes de sécheresse qui entraînent souvent



la famine; ils peuvent cultiver le jardin communautaire plus d'une fois par année, sans être soumis à la saison des pluies. La création des jardins communautaires est primordiale. Ce faisant, l'association Ga Mo Wigna a su répondre à un besoin urgent et essentiel : manger. Et une fois la sécurité alimentaire assurée, les paysans vendent les surplus de leurs récoltes – un revenu qui leur permet d'envoyer les enfants à l'école. Vous voyez maintenant pourquoi ce petit ne fait pas qu'arroser des légumes : il cultive son avenir!

- 2 milliards de personnes sont touchées par la désertification.
- 40 % de la superficie de la planète est affectée, dont 20 % des sols qui sont déjà sévèrement dégradés.
- Les pays les plus exposés sont les pays africains, au nord comme au sud du Sahara.

KILIMANDJARO : un exemple à suivre

Nous avons réussi! Nous avons passé six jours à escalader le Kilimandjaro et nous avons atteint le sommet... tous les quatre : mes deux fils, mon frère et moi. Ce fut une expérience difficile. On a dû affronter la pluie, le blizzard, le froid, en plus de subir les inconforts physiques. Mais l'aboutissement en valait le coût : nous sommes fiers d'avoir réussi ensemble!

Nous tenons à remercier chacune des personnes qui nous ont appuyés lors de notre collecte de fonds en faveur d'un projet de scolarisation s'adressant à 50 enfants de la zone rurale de Tangaye, au Burkina Faso, un projet soutenu par L'ŒUVRE LÉGER. Nous avons amassé la somme impressionnante de 8 200 \$. Cette générosité nous a grandement motivés à atteindre notre but. Merci pour ces jeunes qui pourront aspirer à un avenir meilleur.

L'année prochaine, je souhaiterais soutenir un projet lancé par un autre groupe prêt à gravir des montagnes, à braver des tempêtes, que sais-je? Le défi est lancé!

David Ipperciel

Membre du conseil d'administration de L'ŒUVRE LÉGER dans le monde



financière des femmes et des jeunes filles. Ainsi, l'organisation participe à la réduction de la pauvreté dans la région, en plus de contribuer à un changement de comportement des plus positifs! On fait d'une pierre deux coups : freiner la migration et la propagation du VIH/SIDA.

- Au Cambodge, 12 000 enfants vivent avec le virus du SIDA.
- Depuis le début de l'épidémie, le SIDA a fait 25 millions de morts, et plus de 40 millions de personnes ont été infectées.
- Au cours de cette décennie, le VIH/SIDA fera plus de victimes que toutes les guerres et les catastrophes des 50 dernières années réunies.



LA RENTE VIAGÈRE DE BIENFAISANCE : UNE ASSURANCE LONGÉVITÉ

Choisissez la rente viagère de bienfaisance de L'ŒUVRE LÉGER. Vous n'aurez plus de maux de tête. Les lois changent, c'est compliqué, c'est la tour de Babel. En vieillissant, nous ne devons pas être absorbés par toutes les perturbations des marchés financiers. Tout évolue très rapidement, et nous sommes tous perdus! Après avoir tant travaillé et

économisé pendant toutes ces années, il faut assurer notre sécurité financière à vie. Nous le méritons. Si vous pensiez laisser en héritage certains avoirs, envisagez donc la possibilité de vivre mieux

en vous aidant vous-même et en aidant aussi, du même coup, les plus démunis.

Lorette Brien

Créditière de L'ŒUVRE LÉGER

Soyez assurés que la rente viagère de bienfaisance de L'ŒUVRE LÉGER vous sera versée à vie. L'ŒUVRE LÉGER n'est pas la seule à être impliquée dans le processus de gestion de l'argent reçu. Six firmes réputées y participent.

POUR UN TRANSFERT SANS PROBLÈME

Je possédais des actions cotées en Bourse depuis plusieurs années. J'ai décidé de les donner à L'ŒUVRE LÉGER au lieu de les vendre. Je ne serai pas imposé sur le gain en capital réalisé. Et j'aurai moins d'impôts à payer cette année, l'année du don, puisque L'ŒUVRE LÉGER m'a envoyé un reçu aux fins de l'impôt correspondant à 100 % de la valeur marchande des actions données. J'ai été aidé dans ma démarche pour faire le transfert des actions; on m'a facilité les choses à L'ŒUVRE LÉGER. De plus, j'ai posé un geste en faveur de la dignité humaine en aidant les plus démunis. Communiquez avec le service des dons majeurs et

planifiés. On se fera un plaisir de vous aider, j'en témoigne.

Roch Talbot

Donateur de valeurs mobilières

Taux de rente viagère de bienfaisance

Âge	Femme	Homme
60 ans	5,00 %	5,50 %
65 ans	5,75 %	6,25 %
70 ans	6,00 %	7,00 %
75 ans	7,50 %	8,50 %
80 ans	9,00 %	9,50 %
82 ans	9,50 %	10,00 %
83 ans et +	10,00 %	10,00 %

Garantissez-vous un avenir à l'abri des perturbations financières. Nous sommes là pour vous permettre de vivre en toute sécurité, l'esprit en paix.

Appelez-nous en toute confiance!



Marcelle Gravel, M.B.A., et Louise Dyotte,
service des dons majeurs et planifiés
marcelle.gravel@leger.org
louise.dyotte@leger.org
514-495-2409

LE DON TESTAMENTAIRE, UN MOYEN DE TRANSMETTRE VOS VALEURS

Vous partagez les valeurs de L'ŒUVRE LÉGER et vous approuvez l'orientation de ses actions? Vous souhaitez sensibiliser vos proches au partage? Vous songez à rédiger votre testament, et l'impôt qui devra être payé à votre décès vous préoccupe?

Un don testamentaire à L'ŒUVRE LÉGER peut répondre à vos attentes. Il permet à votre succession de bénéficier d'une déduction fiscale de 100 % pour l'année du décès, et l'excédent non utilisé peut être appliqué à l'année antérieure.

Vous pouvez créer un fonds de dotation portant votre nom ou léguer à L'ŒUVRE LÉGER une

somme d'argent, un pourcentage du résidu de votre succession, des actions cotées en Bourse, le produit d'une police d'assurance-vie, un REÉR, un FEER.

Ayez l'assurance que votre don sera porteur d'espoir pour ceux et celles qui souhaitent un monde meilleur.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec moi.


M^e Judith Pinsonneault, avocate, conseillère juridique
judith.pinsonneault@leger.org
514-495-2409



L'ŒUVRE LÉGER
Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde


Ce journal est publié par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger qui chapeaute les filiales suivantes : La Croix d'or, Institut Cardinal Léger pour la santé, Cardinal Léger et ses œuvres, Les Partenaires du Cardinal, Recours des sans-abri, Secours aux aînés, Partenaires du monde, Les Éditions des Partenaires.

L'ŒUVRE LÉGER est un nom légalement utilisé par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

 Agence canadienne de développement international

Canadian International Development Agency

L'ACDI est un fier partenaire de L'ŒUVRE LÉGER depuis de nombreuses années


L'impression en couleurs, afin de vous rendre la lecture agréable, a été rendue possible grâce à de généreux dons d'entreprises.